



## CONSEIL MUNICIPAL DE MARSONNAS

### COMPTE-RENDU

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MARSONNAS, légalement convoqué le 14/12/2020 s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Guy ANTOINET, Maire.

Présents : ANTOINET Guy, TOLFA Pascale, HAHNEMANN Jean-Louis, DEBOURG Philippe, BEREZYIAT Jean-Louis, VERNOUX Florine, DUPONT Marcelin, PAGNEUX Romuald, GADIOLLET Marilyne, COLMARD Grégory, CASANOVA Valérie, CANIVET Cathy, BAR Yoann, ROMIEU Thérèse, RIPOUROUX Pascal.

Secrétaire de séance : ROMIEU Thérèse.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/11/2020**

Monsieur DEBOURG souhaite que soit précisé sur la délibération n°2020-51 concernant la signature d'une convention de fonctionnement de la Bibliothèque entre la Commune et l'association « Les amis du livre » le point suivant : il vote Pour la création de la bibliothèque ; son abstention porte uniquement sur la validation de la convention.

L'approbation du compte rendu de la séance du 20/11/2020 est reporté à la séance suivante.

#### **Questions diverses**

##### Travaux :

- Résidence Le Clos du Verger : une visite officielle du bâtiment livré est prévu mardi 29/12/20 à 15h30 sur site ; les élus qui le souhaitent sont les bienvenus.

Monsieur le Maire précise que le parking de la résidence sera rétrocédé à la commune ; il sera donc public.

- Garderie : la maçonnerie est entièrement coulée, les évacuations d'eaux pluviales sont posées / les menuiseries extérieures sont prêtes à être installées, dès que la charpente sera posée (à compter du 04/01/21) / les couleurs des différents supports ont été choisies.

- Chaufferie Ecole : PAC en panne suite à un mauvais dimensionnement du vase d'expansion. Le changement du vase sera changé gracieusement par le prestataire d'ici la fin de l'année.

Un point devra être fait concernant l'entretien de la PAC avec le bureau d'étude chargé des travaux de la future garderie ; le nouveau bâtiment étant raccordé à la chaufferie de l'école.

- Rampe d'accès de l'Église : un devis ferronnerie estimé à 5428,80€ TTC a été transmis à la commune pour la création de la rampe qui mesure plus de 20m pour une pose en avril. L'aménagement des espaces verts restent à définir.

Pour information, la décision de justice concernant le don financier fait à la commune a été reportée à la mi-janvier suite des retards liés à la crise sanitaire.

##### Centre de première intervention non intégré (CPINI) de Marsonnas :

Depuis maintenant 3 ans, la situation du centre de secours de Marsonnas se dégrade et la crise sanitaire que nous traversons n'a pas arrangé les choses.

Le règlement opérationnel impose un minimum de 10 pompiers formés par centre de secours. A Marsonnas, les derniers effectifs font état de 12 sapeur-pompiers volontaires dont :

- 2 d'entre eux qui ne sont plus sur la commune de Marsonnas

- 4 pompiers qui ne savent pas s'ils seront sur la commune dans les années à venir (en étude ou en transition personnelle ou professionnelle),

- 2 pompiers qui partiront en retraite en 2021,

- 1 stagiaire.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le CPI de Béréziat a été contacté par nos sapeurs-pompiers mais que celui-ci n'a pas souhaité un rapprochement des 2 corps. Aussi, le recrutement d'au minimum 4 pompiers est nécessaire pour envisager la poursuite des activités du CPINI en 2021, d'où un appel à volontaires lancé ces derniers mois par l'intermédiaire de banderoles, d'affiches, articles dans les journaux ou les réseaux sociaux... Suite à cette communication, 6 propositions ont été avancées (une seule personne de Marsonnas) mais ce sont toutes des personnes à former donc non opérationnelles dans l'immédiat.

Monsieur le Maire rappelle qu'il en va de sa responsabilité de s'assurer de la suffisance des moyens de lutte contre l'incendie et que sa celle-ci peut être engagée en cas de défaillance du service de lutte contre l'incendie. Il déplore la situation exposée par le chef de corps, Frédéric CHANEL, situation qui se généralise malheureusement dans beaucoup de centre de secours communaux mais aussi au sein des associations, qui sont confrontées de plus en plus au manque de bénévoles.

Une AG extraordinaire est prévue le 23/12 prochain pour décider de la poursuite ou de l'arrêt des activités du CPINI.

##### Voirie :

- Carrefour à Chavannes : la création du chemin piéton est en cours de finition (reste la stabilisation du terrain en bout de chemin et la pose de miroirs pour permettre une plus grande visibilité du trafic sur la départementale.

- Programme voirie 2021 : en cours de chiffrage.

#### Résidence « Le Clos du Verger » :

3 logements sur 4 au rez-de-chaussée ont été attribués (reste un T2). Au 1<sup>er</sup> étage, 2 des 4 logements sont attribués et les 2 logements au 2<sup>ème</sup> étage sont disponibles à la location, qui interviendra à compter du 15/01/2021.

#### Matériel de désherbage :

Des devis concernant l'acquisition de matériel de désherbage ont été demandés et sont à l'étude. Monsieur le Maire propose l'achat d'un désherbeur thermique à air chaud pulsé (environ 2 500€ HT) équipé d'un harnais et d'un bras « exosquelette » permettant une facilité d'utilisation pour les agents de la commune. Il envisage de proposer à la commune de Béréziat, qui a déjà fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique, un échange de matériel entre les deux communes afin de mutualiser les équipements, réduire ainsi les coûts et optimiser l'investissement.

#### Marché subséquent électricité :

Un groupement de commande pour l'achat d'électricité a été lancé en 2020 par le SIEA (syndicat d'électricité). ENGIE a emporté le marché relatif à la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les points de livraison (PDL) < à 36kVA, VOLTERRES celui relatif aux PDL >36kVA.

#### Demandes de subvention :

Les demandes de subvention des associations Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Ain et Association française des sclérosés en plaques (AFSEP) sont refusées à l'unanimité.

#### Manifestations à venir :

- repas des aînés et distribution des colis de fin d'année reportés jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore,
- calendrier des fêtes : le Comité des fêtes reste en attente du retour des associations locales,
- vœux du Maire : annulé en raison du contexte sanitaire.

#### Référent « Randonnée » :

La Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) sollicite la commune pour la nomination d'un référent communal « randonnée » afin de préparer les futurs échanges autour de la refonte du Plan départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), ayant pour objet de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée.

Madame Cathy CANIVET est désignée par le Conseil municipal pour le représenter au sein de la CA3B sur ce domaine.

#### SVRVJ :

L'élection du nouveau bureau du Syndicat des Eaux Veyle Reyssouze Vieux Jonc a eu lieu lors de la dernière assemblée. Pour 2021, 24 branchements sur plus de 2km ainsi que 20 branchements sur environ 2km sont prévus route de Dommartin. Les investissements programmés sur 2021 représentent un montant de 2 341 000€ (128 branchements sur 13,2km).

*Fin de la séance à 22h45.*